MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 85 (1985), p. 133-148

Françoise Dunand, Roger Lichtenberg

Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE TUNIQUE BRODÉE DE LA NÉCROPOLE DE DOUCH

Françoise DUNAND,
Roger LICHTENBERG

I. — INTRODUCTION.

La découverte, lors de la campagne de fouilles de 1984, d'une tunique de lin brodé, utilisée à titre de bourrage entre les suaires d'une momie de la tombe n° 20, apporte un élément nouveau qui aidera peut-être à préciser la chronologie de la nécropole de Douch.

II. — L'EXPLORATION DE LA TOMBE 20.

Cette tombe fait partie du secteur Nord-Ouest de la nécropole, exploré lors de la campagne de fouilles de l'automne 1981 [1]. Vaste, orientée Nord-Sud, elle est accessible par une descenderie faite d'une double volée de marches aboutissant à une antichambre. Sur celle-ci s'ouvrent deux caveaux, ainsi qu'une chambre funéraire (numérotée 2) à voûte de brique crue actuellement effondrée. Au fond de cette chambre s'ouvrent encore trois caveaux.

Trois momies bandelettées, intactes, ont été trouvées le long de la paroi Nord de la chambre voûtée, reposant sur deux rangées de briques, disposition assez fréquente dans les tombes de Douch. Ces momies ne semblaient pas avoir été déplacées depuis leur inhumation (Pl. XXII, A).

Il s'agissait à l'évidence de deux momies d'adultes sur lesquelles reposait une momie d'enfant. L'un des adultes fut débandeletté en 1981. Ce débandelettage mit au jour la momie d'un homme d'âge mûr dont les téguments étaient recouverts d'une matière noire, vernissée, avec de nombreux débris, probablement végétaux, à l'état pulvérulent ou en petits fragments. On ne trouva ni bijou, ni amulette, ni étiquette, bien qu'il se soit agi d'une momie parfaitement intacte. *Stricto sensu,* il est à noter que la momie n'était pas bandelettée, mais soigneusement enveloppée dans quatre suaires superposés, associés à des linges aussi bien en nappe qu'en bouchon. Le tout était maintenu en place par des bandes étroites, tissées de façon assez lâche.

[1] Cf. « Douch : Rapport préliminaire de la campagne de fouilles de l'automne 1981 », *ASAE,* 69, 134.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le résultat modeste de cette opération a conduit à conserver intactes les deux autres momies.

III. — RADIOGRAPHIE DE LA MOMIE 81.20.21.4.

En 1982, une campagne radiographique des momies de Douch a été réalisée sur le site [1]. Les moyens techniques étant primitifs, le nombre de momies radiographiées fut nécessairement limité. Parmi celles qui furent retenues, on choisit les sujets bandelettés de la tombe 20 (à savoir, les n^{os} 81.20.21.2 et 81.20.21.4).

L'étude radiologique de la momie 81.20.21.4 s'imposait en raison de son parfait état de conservation extérieure et de l'absence patente de tentative de pillage.

La radiographie de la momie a révélé qu'il s'agissait d'un enfant de sept ans, âge établi par l'étude des dents. La disposition des membres supérieurs le long du tronc, les mains empaumant la face externe des cuisses, est en faveur du sexe féminin, ce que confirmera l'étude de la momie après débandelettage.

Les images radiologiques sont caractéristiques des momies de l'époque romaine; en particulier, les disques intervertébraux ont un aspect densifié, de même que la plupart des cartilages des extrémités des os longs. Ces particularités suggèrent une momification différente de la momification « classique » du Nouvel Empire [2].

En effet, cette opacification des cartilages suppose l'immersion du corps dans un bain liquide contenant des sels de métaux lourds. On peut aussi envisager une injection rectale, voire vasculaire, mais aucun élément ne vient à l'appui de ces hypothèses. Corrélativement, il n'est pas vu de signe d'éviscération thoracique ou abdominale.

Le crâne, dans la région occipitale, est le siège d'une masse relativement dense à limite antérieure festonnée, irrégulière, qui traduit peut-être la présence du cerveau momifié plus que celle de résine, du fait qu'il n'y a pas eu d'effraction de l'ethmoïde.

Le diaphragme est en place. Dans la cavité thoracique, on distingue des images radiées divergeant vers le bas à partir de la troisième vertèbre dorsale; on peut les interpréter comme les restes de l'arbre broncho-vasculaire pulmonaire.

Au sein de ces images, une opacité un peu plus dense, ovalaire, médiane, suggère la présence du cœur rétracté. L'abdomen apparaît de densité relativement homogène. Il n'est pas possible d'identifier les viscères, en particulier le foie ou la rate. L'opacité abdominale apparaît, par contre, ponctuée. L'étude attentive de l'ensemble des clichés

[1] Cf. Lichtenberg, «Rapport préliminaire sur la campagne 1982», à paraître dans *ASAE*, 70.

[2] Leca, *Les momies*, p. 54-84; Id., *La médecine égyptienne au temps des Pharaons*, p. 244-7.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

montre le caractère généralisé de cette ponctuation, ce qui plaide en faveur d'une origine exogène, tel un revêtement résineux. Cette hypothèse sera confirmée après débandelettage, la momie apparaissant d'un noir brillant. Plusieurs images ont été observées qui sortaient du domaine anthropologique. Il s'agit :

1. de petits objets percés de trous, d'environ deux millimètres de diamètre, à distribution céphalique erratique, manifestement non inclus dans la momie. Ces objets ont été interprétés comme des perles.
2. d'autres objets semblables sont retrouvés au niveau du cou, dont un, cylindrique, de taille nettement plus grande.
3. plusieurs images discoïdes de faible tonalité, à projection temporale gauche, ont fait penser à la présence d'une parure.
4. une autre perle, de grande taille, fut décelée dans la région fessière gauche.
5. enfin, plus intéressante encore, la présence de deux dents situées dans l'oropharynx, semblant reliées par un fil, et qui ne sont pas sans rappeler les dents découvertes en 1929 à Giza par Junker [1]. Cette interprétation demanderait à être confirmée et précisée par une autopsie localisée à cette région.

 Au terme de l'étude radiographique, un certain nombre de questions demeurait sans réponse et il fut donc décidé de procéder au débandelettage de la momie, lors de la campagne de 1984.

IV. — DÉBANDELETTAGE DE LA MOMIE.

Il eut lieu le 26 Novembre 1984 en présence de Monsieur Adel el-Saadani. Inspecteur du Service des Antiquités. Chaque phase de l'opération a été décrite et appuyée de nombreuses photographies.

Après avoir enlevé trois linceuls et une assez grande quantité de linges chiffonnés, nous avons vu apparaître du tissu replié en bouchon, brodé de fils polychromes, de couleur assez vive.

Ce tissu était posé sur les jambes (Pl. XXII, B). Lorsqu'il fut enlevé et déplié, on constata qu'il s'agissait d'une tunique usagée, déchirée partiellement; toutefois, les motifs brodés étaient pratiquement intacts.

La poursuite du débandelettage mit au jour la momie parfaitement conservée d'une petite fille (Pl. XXIII, A).

[1] Junker, *Giza* I, p. 256-7.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

De même que la momie précédemment débandelettée, celle-ci était noire, brillante, recouverte de débris végétaux rougeâtres dont l'analyse est en cours.

Les perles, identifiées sur les clichés radiographiques, ont été retrouvées : il s'agit de petites perles de verre sphériques, biconiques, cylindriques au nombre de 14, de couleur bleue, et d'une petite perle orange. Une perle vert foncé a été retrouvée sous l'omoplate droite [1].

Les images non parfaitement identifiées au niveau de la tête trouvent leur explication dans la présence d'une perruque de cheveux naturels, mi-longs et mollement ondulés, maintenue en place par un cordon sous la mandibule à gauche (Pl. XXIII, B).

Reste que la présence de cette perruque pose un problème étant donné l'âge de l'enfant. Une explication plausible est que cette enfant a pu mourir de typhoïde, dont on sait que dans sa forme prolongée elle entraîne la chute des cheveux et, en un second temps, leur repousse irrégulière.

On trouverait là une indication sur la cause de la mort.

A proximité de la main gauche, ont été trouvés un anneau en pâte de verre noir d'un diamètre de dix millimètres environ (non vu sur les radiographies), et une perle cylindrique en verre, à dorure interne, d'un diamètre de six millimètres sur un centimètre de long, bien visible sur les clichés.

V. — DESCRIPTION DE LA TUNIQUE.

1. La robe.

Il s'agit d'une robe de lin, probablement écru à l'origine, mais dont l'aspect actuel est brun roux du fait de la vétusté, de l'usage et des produits d'embaumement qui l'ont imprégnée, lui donnant une consistance légèrement grasse et cette odeur pénétrante et douceâtre caractéristique des linges funéraires.

Le tissu, une toile serrée, est du type le plus simple, un fil de chaîne, un fil de trame [2].

[1] Cf. *supra*, p. 135.

[2] L'analyse d'un petit échantillon du tissu a été effectuée au Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (section Textiles) de Champs-sur-Marne. Bien que l'armure toile prédomine, on constate la présence, par endroits, d'une armure sergée, ce qui produit un effet de brillance. Le titre des fils de trame est de 40 tex, celui des fils de chaîne de 50 tex. La torsion des fils est une torsion en Z, ce qui peut surprendre, la torsion en S étant, semble-t-il, caractéristique du filage du lin en Egypte; cf. Thompson, *Coptic Textiles in the Brooklyn Museum*, p. 91. Le tissu ne présente pas de traces de colorant.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La largeur de la tunique, dans sa partie conservée (un mètre quatorze) indique que la pièce utilisée pour sa confection était de grandes dimensions. Mais ces dimensions ne paraissent pas exceptionnelles [1].

Une couture est bien visible sur les épaules et les manches dans toute leur longueur; la robe était donc faite de deux pièces de tissu assemblées, ce qui n'est pas une règle absolue : on connaît des exemples de tuniques faites d'une pièce unique repliée.

L'encolure est droite, « ras du cou », large d'environ vingt neuf centimètres, renforcée par une broderie formant bourrelet; l'extrémité droite, déchirée, a été réparée assez grossièrement, à grands points. Cette tunique est en effet usagée; il semble aussi qu'elle ait été intentionnellement morcelée : des pans de tissu ont été prélevés de chaque côté du panneau central, sur les deux faces; la partie inférieure de la robe est également déchirée de façon régulière, du moins sur la face antérieure [2].

Par ailleurs, le tissu porte de nombreuses marques d'usure; il est par endroits effiloché et troué, en particulier sur une ligne horizontale située approximativement au niveau de la taille : sans doute y avait-il là une ceinture ou une corde dont le frottement a usé la toile. On peut penser que cette robe, belle mais usagée, a été remise aux embaumeurs en guise de linge funéraire et qu'ils en ont déchiré des bandes pour servir de bourrage. Les parties brodées, plus solides, ont résisté à ce traitement.

Complète, la tunique devait être conforme au modèle traditionnel utilisé en Egypte probablement depuis le IV^e^ siècle, dont de nombreux exemplaires nous sont parvenus [3]. Les fresques d'Antinoé, de même que celle de Bawit, nous montrent d'ailleurs souvent des personnages habillés de la sorte [4].

Les dimensions de la tunique de Douch sont celles d'un vêtement d'adulte; toutefois les traces d'usure, que nous attribuons au port d'une ceinture, sont à peu de distance de l'encolure, ce qui laisse supposer que l'enfant a pu porter ce vêtement [5].

[1] Du Bourguet, *Catalogue des Etoffes coptes*, I, p. 9.

[2] Nous avons désigné, peut-être arbitrairement, comme « face antérieure » le panneau le mieux conservé de la tunique; cette désignation nous paraît appuyée par le fait que l'encolure, sur cette face, est un peu plus basse.

[3] Cf. du Bourguet, *o.c.*, B 1, C 33, D 119; deux beaux exemplaires, datés du IV^e^ siècle, au Metropolitan Museum, Dimand, « Coptic Tunics in the Metropolitan Museum of Arts », *Metrop. Mus. Studies*, 1930, fig. 4, p. 243, fig. 5, p. 244.

[4] Des schémas de tuniques sont présentés par Wessel, *Koptische Kunst*, (Recklinghausen, 1963) et par Kybalova, *Coptic Textiles*, (Londres, 1967), p. 35. Sur les fresques d'Antinoé, cf. Badawy, *Coptic Art and Archaeology*, p. 285-6 (4.61 et 4.62); sur celles de Bawit, cf. Clédat, *Le monastère et la nécropole de Baouît*, (Le Caire, 1904-6), 1, 1, pl. 46, et pl. 84.

[5] Sur cette pratique, cf., dans ce numéro, l'article de Hall, « The cast-off garment of yesterday ».

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. Le décor (Fig. 1 et 2 et Pl. XXIV à XXVI).

A. *Disposition et exécution :*

La disposition du décor, qui se retrouve, à quelques variantes près, sur de nombreuses tuniques coptes, est la suivante :

— deux plastrons, un sur chaque face;
— deux bandes latérales (*clavi*) de chaque côté du plastron, descendant sur chaque face un peu plus bas que la taille;
— deux demi-disques sur les épaules.

Alors que le décor, dans la majorité des « tissus coptes », est rendu par une technique de tissage s'apparentant à la tapisserie, il est réalisé ici par la technique de la broderie à l'aiguille qui tantôt remplit les motifs, tantôt se contente de dessiner les contours, ce qui produit un effet de légèreté dans un décor par ailleurs chargé.

Les broderies sont exécutées avec des fils de laine de cinq couleurs :

— un violet foncé;
— un violet clair;
— un rouge vermillon;
— un jaune;
— un vert émeraude,

les violets prédominant de loin [1].

Les couleurs, au jour de la découverte, étaient extrêmement vives et fraîches.

Deux points de broderie au moins ont été utilisés : un point de tige pour tracer les contours; une sorte de « passé » pour réaliser les motifs pleins. Les trous d'aiguille sont nettement visibles sur une des figures dont le contour est ainsi parfaitement dessiné, à l'endroit même où les fils de broderie ont disparu (Pl. XXVII).

B. *Motifs :*

a) plastrons : six rangées de motifs disposés horizontalement :

— petits cœurs imbriqués se succédant en ligne, dirigés vers la droite ou vers la gauche;

[1] Les colorants employés sont la garance, mordancée avec du fer, pour obtenir le violet, et un mélange de gaude et d'indigo, pour obtenir le vert.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

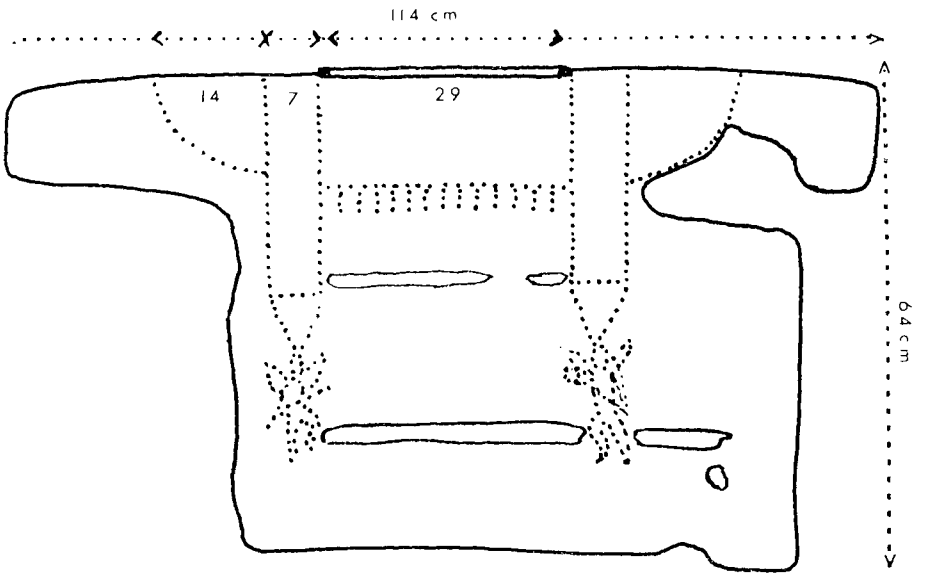


Fig. 1 : Face antérieure (éch. 1 : 10).

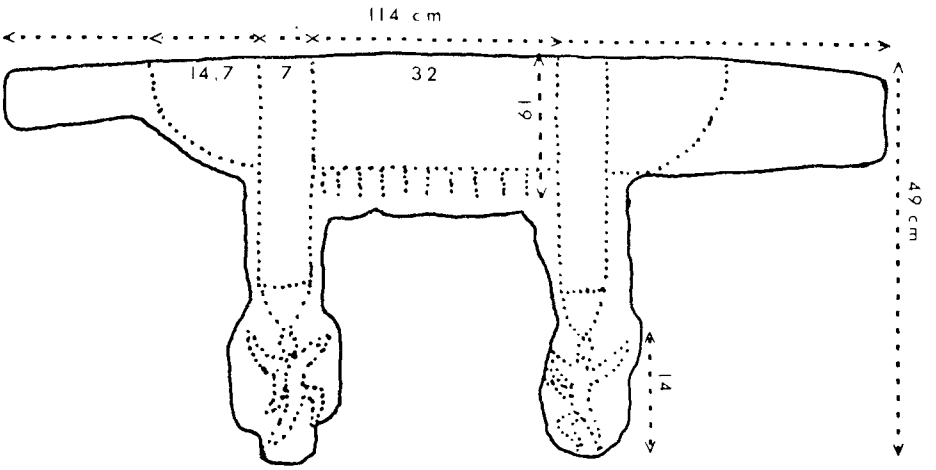


Fig. 2 : Face postérieure (éch. 1 : 10).

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— une tête humaine, de face, dans un médaillon central entouré de divers motifs (rosaces, cœurs en croix ...) dans des oves ou des panneaux rectangulaires, disposés de manière non symétrique;
— deux séries de cœurs imbriqués se faisant face de part et d'autre d'un motif central en losange;
— des arceaux renversés alternant avec des motifs en forme de losange et contenant chacun un motif en forme de palmette;
— une rangée de traits en baïonnette;
— une rangée de quinze motifs alternés formant pendeloques :
 • un carré auquel est suspendu un cœur au bout d'une tige alterne avec
 • une tige à petites feuilles surmontée d'une fleur à pétales arrondis.

Il est à noter que les deux plastrons sont semblables, mais non rigoureusement symétriques. Les seules couleurs employées sont les deux violets en alternance, à l'exception d'un point rouge dans le losange central de la troisième rangée.

b) disques d'épaule :

Le motif central est un médaillon rond dans lequel s'inscrit un carré entouré de motifs géométriques, surmonté de quatre petits arceaux renversés, et entouré de quatre rangées de motifs hémi-circulaires :

— une ligne sinusoïdale faite de volutes irrégulières;
— une rangée de petits arceaux renversés contenant chacun un point;
— une tige garnie de feuilles lancéolées disposées par paires;
— deux séries de crochets disposés en miroir par rapport à la ligne de couture, laquelle est partiellement masquée par une tige ornée elle-même de deux crochets symétriques et se terminant par un cœur.

Comme c'est le cas pour les plastrons, les disques ne sont pas absolument identiques. Ici encore, les violets sont largement prédominants, avec quelques touches de rouge et de vert.

c) bandes latérales :

Deux bandes latérales, passant sur les épaules, encadrent les plastrons. Chacune d'elles est constituée de trois rangées verticales de motifs :

— une tige garnie de feuilles lancéolées, pendantes, disposées par paires;

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— un pampre formant des rinceaux où alternent feuilles de vigne et grappes de raisin, parfois remplacées par une tête humaine de face;
— une autre tige analogue à la première.

Chaque bande se termine par un motif formé de plusieurs volutes imbriquées encadrant un double crochet surmontant des points en grappe.

d) éléments figuratifs :

Quatre figures ailées prolongent vers le bas les bandes latérales.

Nues, asexuées, une jambe tendue, l'autre repliée comme pour bondir, elles ont le visage et le torse de face, alors que les jambes sont vues de profil.

Chacune d'elles tient d'une main une couronne et de l'autre une palme, excepté la figure C qui a seulement une couronne. Deux de ces figures (C et D) portent un diadème rayonnant.

L'ombilic, le raphé médian et les rebords costaux sont soulignés d'un trait rouge continu, bien caractéristique de la représentation des corps nus sur les tissus coptes [1]. Deux points épais représentent les mamelons, mais leur aspect ne permet pas de déterminer le caractère masculin ou féminin des figures.

L'utilisation habile des cinq couleurs donne une impression de grande variété (cf. Pl. XXVII).

VI. — INTERPRÉTATION ET DATATION.

Au premier abord, l'aspect général du décor de la tunique, peut-être en raison de l'emploi de la broderie, paraît assez différent de celui que présentent la plupart des « tissus coptes ». Pourtant, l'analyse détaillée montre que bon nombre des motifs qui y figurent sont bien connus et se retrouvent non seulement sur des tissus, mais aussi sur divers objets et monuments qui relèvent de l'artisanat ou de l'art coptes.

— Le motif des cœurs imbriqués peut dériver de représentations végétales, soit de feuilles de lierre, soit de fleurs en bouton; parfois donné comme d'origine sassanide [2], il s'apparente aussi à des motifs décoratifs de l'art grec. Il apparaît assez fréquemment sur les tissus coptes : des frises de cœurs ornent la bande d'encadrement où

[1] Parmi de très nombreux exemples, cf. du Bourguet, *o.c.*, B 17 et 18 (hommes nus), C 2 (danseuses nues); Peter, *Textilien aus Ägypten in Museum Rietberg* (Zurich, 1976), n° 15 (homme nu).

[2] Renner, *Die Koptische Textilien in den Vatikanischen Museen*, p. 131-3.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

s'inscrit un personnage en buste sur une série de pièces généralement datées du V^e siècle [1].

Ce motif figure sur une stèle funéraire en calcaire de Louqsor [2], dans le décor peint d'une chapelle de Bawit [3], et on le retrouve sur des objets de la vie quotidienne, ainsi sur un élément de mobilier en bois sculpté provenant de Louqsor [4] et sur un vase en forme de canthare, en verre peint et doré, qui pourrait remonter au III^e s. p.C. [5].

— Le motif des cœurs en croix s'apparente parfois à une fleur à quatre pétales; il figure par exemple sur un fragment de tissu de Berlin datable des IV^e-V^e siècles et sur un tissu d'Akhmîm conservé à l'Ashmolean Museum et qui peut dater du VII^e siècle [6]. Ici encore, le motif n'est pas spécifique des tissus : il figure dans le décor peint de plusieurs chapelles à Bagawat [7].

— Le motif de la vigne en rinceaux où alternent feuilles et grappes est également très répandu dans les tissus à une époque relativement ancienne (III^e-IV^e siècles) [8]; il reste fréquemment employé comme élément de décor au cours des siècles qui suivent [9]. Un bon parallèle à ce motif est fourni par une série de plaques en os sculpté conservées au Victoria and Albert Museum et datant du III^e au VIII^e siècle [10]; il est très fréquent dans la sculpture copte [11]. Faut-il rappeler que le motif de la vigne en rinceaux constitue un important élément du décor du lit peint retrouvé dans la tombe 6 de la nécropole de Douch, et que nous avons cru pouvoir dater de la fin du III^e siècle [12] ? Le motif est présent sur des fresques chrétiennes de

[1] Du Bourguet, *o.c.*, B 20 et 21; Thompson, *Coptic Textiles in the Brooklyn Museum*, n° 9, pl. VI; Trilling, *The Roman Heritage — Textiles from Egypt and the Eastern Mediterranean*, 300-600 p.C., The Textile Museum, Washington D.C. (1982), n° 4. — Cf. aussi Shurinova, *Coptic Textiles*, Pushkin Museum of Fine Arts (Moscou, 1967), n^os 117 à 120, 154, 176; Renner, *o.c.*, n^os 88-9, p. 131-3.

[2] Wessel, *o.c.*, fig. 81 et p. 108.

[3] Clédat, *o.c.*, 1, 1, pl. 30, 2.

[4] Wulff, *Altchristliche und Mittelalterliche Byzantinische und italienische Bildwerke*, I, n° 279.

[5] Wulff, *ibidem*, n° 1195 et pl. 58.

[6] Bröker, *Koptische Stoffe*, n° 15 (Berlin); Lamm, « Coptic Wool Embroideries », in *BSAC*, 4, 23-8, pl. 5 (Ashmolean Museum).

[7] Cf. le décor peint du dôme de la chapelle 25, et celui du dôme de la chapelle de la Paix : les personnages évoluent sur un fond de « cœurs en croix » qui d'ailleurs, dans ce cas, s'apparentent beaucoup à des fleurs.

[8] Du Bourguet, *o.c.*, A 19; Bröker, *o.c.*, n° 12; Shurinova, *o.c.*, n° 23.

[9] Du Bourguet, *o.c.*, D 109; Shurinova, *o.c.*, n^os 24-26, 28, 70-71, 125; Peter, *o.c.*, n° 6-7.

[10] Longhurst, *Catalogue of Carvings in Ivory*, I, Victoria and Albert Museum, p. 24-5, fig. 5.

[11] Badawy, *o.c.*, 3.40, 3.42 (p. 139), 3.47 (p. 141), 3.134, 3.136.

[12] Cf. Castel et Dunand, *BIFAO* 81, 91-3, pl. 23-24.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Bagawat, mais aussi sur un sarcophage non chrétien du même cimetière et dans le décor peint des tombes de Mouzawaka (oasis de Dakhla) qui relèvent de la religion traditionnelle [1].

— D'autres motifs apparaissent plus spécifiques des tissus : c'est le cas de la palmette incluse dans un arceau, peut-être dérivée d'un motif végétal [2]; des arabesques dessinant des médaillons ovales dans lesquels sont inclus divers motifs végétaux ou géométriques [3]; des crochets, probablement dérivés par simplification du motif des « postes », très souvent utilisé depuis l'époque la plus ancienne (III^{e}-IV^{e} siècles) pour le décor des bordures [4]. Et c'est probablement de ce motif que dérive celui du crochet fermé formant arceau utilisé comme décor de bordure sur de nombreux tissus jusqu'à une époque tardive (X^{e}-XII^{e} siècles) [5].

— Plus caractéristique, semble-t-il, est le motif de la tête humaine inscrite dans un médaillon ou un rinceau de feuillage. Pourtant, ce n'est pas, à notre connaissance, dans la production textile qu'il est le plus employé [6], mais plutôt dans la sculpture. La tête émergeant d'un environnement de feuillage est un motif souvent reproduit sur les chapiteaux ou sur les reliefs coptes [7]. Mais les parallèles les plus frappants sont probablement ceux qu'offrent les terres cuites moulées. Une série d'objets en terre cuite de forme oblongue, généralement ouverts à une de leurs extrémités, identifiés soit comme torche, soit comme porte-bouquets, sont décorés sur la face antérieure de rinceaux de feuillage et de grappes de raisin d'où émergent des

[1] Des rinceaux avec feuilles de vigne et grappes de raisin font partie du décor de plusieurs chapelles de Bagawat, cf. Fakhry, *The Necropolis of El-Bagawât in Kharga Oasis*, pl. 8, fig. 79, 81, 82 (p. 96), 83 (p. 98). Sur le sarcophage « païen », cf. Hauser, «The Christian Necropolis in Khargeh Oasis», in *The Metropolitan Museum of Arts, The Egyptian Expedition*, 1930-1931, p. 38-50, fig. 7 et 14. Sur le décor des tombes de Mouzawaka, cf. Fakhry, *Denkmäler der Oase Dachla* (bearb. v. Osing et Moursi), en particulier pl. 26.

[2] Du Bourguet, *o.c.*, B 25 et E 38; Peter, *o.c.*, n° 41. Origine possible du motif : cf. Shurinova, *o.c.*, n° 129 (où il s'agit nettement d'une feuille).

[3] Du Bougruet, *o.c.*, A 24; Shurinova, *o.c.*, n° 114, 116.

[4] Du Bourguet, *o.c.*, A 17-18; B 5, 28; C 7, 10, 78; D 41, 44-46; F 137, 146, 225-227. Un dessin accompagnant une inscription chrétienne, sur un graffito relevé dans la montagne au NE de Baris (à 25 km au Nord de Douch) n'est pas sans rappeler ce motif du « crochet » (et en particulier le motif du cœur au bout d'une tige à crochets, qui figure sur les disques d'épaules); cf. Ball, *Kharga Oasis; Its Topography and Geology*, p. 80, fig. 9.

[5] Cf. Peter, *o.c.*, n° 52.

[6] Cf. cependant Trilling, *o.c.*, n° 69 (figure dans un bandeau), n° 83 (figure au centre d'un médaillon).

[7] Badawy, *o.c.*, 3.183 (p. 207), 3.185 (p. 208), 3.189 et 3.190 (p. 209); cf. aussi 3.136 : sur une stèle décorée d'entrelacs avec feuilles de vigne et grappes de raisin, une tête, de face, émerge dans un rinceau.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

têtes [1]. Or, bien que difficilement datables de façon sûre, ces objets peuvent remonter au III^e^, voire au II^e^ siècle p.C.

Ainsi, le décor brodé de la tunique de Douch utilise des éléments traditionnels de l'art copte, dont certains ont leur origine à l'époque impériale, sinon même plus tôt; mais ces éléments sont assemblés d'une manière harmonieuse et, en même temps, assez libre, créant un ensemble original et équilibré.

Cependant, dans ce décor en quelque sorte « classique », les figures ailées sont plus inattendues. Certes, le motif de la figure ailée, nue ou plus ou moins vêtue, qui semble planer dans les airs ou parfois nager, tout en tenant des objets variés (couronne, vase, corbeille de fruit, oiseau, ...) est particulièrement répandu dans l'art copte. Dans le décor des tissus, il est représenté depuis le IV^e^ jusqu'au XI^e^ siècle et son identification du fait de la diversité des attributs est loin d'être toujours précise : Eros, génie, victoire, ange, parfois même Néréide [2]. Il est clair que la typologie de la figure ailée reste à faire. Quoi qu'il en soit, nous n'avons retrouvé parmi les textiles aucun parallèle strict aux figures de Douch.

Relativement proche est le motif qui décore un médaillon carré conservé au Musée Pouchkine : un génie ailé, nu, de trois quarts, plane en l'air, tenant une couronne, mais il est de sexe masculin et porte un nimbe autour de la tête et un manteau flottant derrière les épaules : il pourrait dater du IV^e^ siècle [3]. Un tissu d'Akhmîm, du V^e^ siècle, présente une figure ailée, diadémée, volant de profil, tête tournée de face, qui tient à bout de bras une grosse couronne [4]. Mais elle est vêtue d'une longue tunique bouffant sur les hanches, et dans la couronne qu'elle porte sont inscrites une croix, ainsi que les lettres α [ω]. Plus proche enfin par les attributs, sinon par le style, est une figure ailée inscrite dans un médaillon en « tapisserie » qui peut dater des VI^e^-VII^e^ siècles [5] : debout, de face,

[1] Cf. Breccia, *Terrecotte figurate greche e greco-egizie del Museo di Alessandria*, n° 440, pl. 109, 698; une série d'objets de ce type se trouve au Musée du Louvre (Département des Antiquités Egyptiennes).

[2] Parmi les innombrables images de la figure nue, ailée et « flottante », on se contentera de citer quelques exemplaires, plus ou moins proches de celles de Douch : Kendrick, *Catalogue of Textiles from Burying-grounds in Egypt* (Victoria and Albert Museum, Department of Textiles), I, n° 26, pl. X; Trilling, *o.c.*, n° 1, pl. 1; Donadoni, «Stoffe decorate da Antinoe», *Scritti Rosselini*, p. 118, n° 5 et pl. 20; Riefstahl, « A Coptic Roundel in the Brooklyn Museum », *Coptic Studies in Honor of W.E. Crum*, p. 531-40, fig. 1, p. 533; cf. aussi Akashi, *Coptic Textiles from Burying-grounds in Egypt* (Kyoto), fig. 12; Beckwith, «Tissus coptes», *Cahiers Ciba*, VII, 83, 1959, p. 12-5.

[3] Shurinova, *o.c.*, n° 16 (cf. aussi n° 17 : il tient un bol au lieu d'une couronne).

[4] Kendrick, *o.c.*, II, n° 317 et pl. VII.

[5] Whittemore, «The Winged Victory», *Coptic Studies ... Crum*, p. 555-7 et pl. 36.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

marchant vers la droite, les pieds de profil, elle brandit d'une main une couronne, de l'autre une palme; il s'agit incontestablement d'une victoire, et le motif n'a pas été christianisé.

C'est en effet à l'iconographie classique de la victoire que renvoient les attributs caractéristiques des figures de Douch. On en a de nombreux exemplaires dans la sculpture copte à partir du V^e siècle, ainsi les deux victoires ailées, debout, tenant palme et couronne, qui entourent Héraklès et le lion sur un relief d'Ehnâs, au Musée du Caire [1]; les victoires sont généralement représentées par paires, encadrant un motif central qui est souvent un buste ou un symbole chrétien dans une guirlande qu'elles supportent des deux mains; elles sont parfois nues, parfois vêtues, mais toujours ailées, et le passage se fait insensiblement de la victoire à l'ange [2]. A Bawit, sur les peintures murales de la chapelle XVII, ce sont bien des anges, ailés, vêtus de robes flottantes, qui planent autour de Saint Phoibammon ou de Saint Victor et leur présentent la couronne des élus [3]. En revanche, les représentations de figures ailées sur les plaques en ivoire utilisées pour décorer du mobilier ou des coffrets sont généralement plus proches du thème classique de la victoire ou d'Eros : c'est le cas, en particulier, d'un ivoire de Baltimore qui, quoique mutilé, évoque assez bien les figures de Douch; or la datation — IV^e siècle — qui lui est attribuée serait, selon Kollwitz, beaucoup trop tardive [4]. Cependant, les victoires, sur ce type d'objets, ne sont pas normalement représentées nues.

Le motif de la femme nue, debout, brandissant d'une main une palme, de l'autre une couronne, apparaît encore sur des anses de patères en bronze qui pourraient dater du V^e-VI^e siècle [5]; ces objets sont incontestablement chrétiens, mais de caractère composite, et l'interprétation du thème « classique » y est assez grossière.

Les figures ailées de la tunique de Douch s'apparentent donc à toute une série de représentations qui vont de la victoire classique à l'ange chrétien, sans s'identifier pourtant

[1] Wessel *o.c.*, p. 14 et fig. 9; cf. aussi p. 41, fig. 47.

[2] Cf. Beckwith, *Coptic Sculpture*, n° 75 (« Erotes » (?)); 94-95 (« victoires »); 96, 98 (« anges »). Cf. aussi Badawy, *o.c.*, 3.67, p. 151 (« chérubins »); 3.97, p. 168 (« Erotes »).

[3] Clédat, *o.c.*, 1, 1, p. 75 et pl. 39, p. 80 et pl. 53, 1-2, pl. 54.

[4] Kollwitz, «Alexandrinische Elfenbeine», dans *Christentum am Nil*, p. 207 sq., fig. 86; sur ce thème, cf. également Marangou, *Bone Carvings from Egypt*, I, Graeco-Roman Period (Tübingen, 1976), pl. 69 b (n° 229), d (n° 230); cf. aussi n^os 228 et 232. Les n^os 210-211 sont des victoires vêtues de longues tuniques.

[5] *Koptische Kunst, Christentum am Nil* (Catalogue expos. Essen, 1963), n° 171 (Hanovre, Musée Kestner) et n° 172 (Paris, coll. M. Berard); un troisième exemplaire se trouve à Athènes, Musée Benaki (reproduit dans Goodenough, *Jewish Symbols in the Graeco-Roman Period*, VII, p. 162, fig. 151).

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de manière absolue à un type particulier; et les meilleures analogies pourraient peut-être se trouver hors d'Egypte : un « génie » ailé, nu, en plein vol, portant palme et couronne, figuré sur une plaque en terre cuite conservée au Musée d'Alger, est très proche, iconographiquement parlant, des figures de Douch [1]. L'origine du motif est très probablement à rechercher dans le monnayage impérial. La victoire ailée, debout, tenant palme et couronne, qui apparaît déjà sur les monnaies d'Auguste célébrant Actium, est très fréquemment représentée sur les monnaies de Constantin [2]; elle y conserve son caractère « païen » traditionnel, de même que sur les émissions des successeurs de Constantin, et ce n'est guère que sous Théodose qu'elle se christianise en ayant entre les mains une croix [3]. Les monnaies constituant un excellent moyen de transmission des modèles iconographiques, on peut admettre que c'est à partir du monnayage constantinien que le motif de la victoire s'est répandu dans l'art copte.

Dès lors, il est impossible de déterminer si les victoires brodées sur la tunique de Douch ont conservé leur signification traditionnelle, ou si le motif a déjà pris une valeur nouvelle, celle de la victoire du chrétien sur l'« erreur païenne ». De toutes façons, il est clair que les chrétiens d'Egypte ont utilisé pendant très longtemps des symboles païens dans le décor figuré des maisons, des objets quotidiens ou des vêtements, en ayant largement recours à la mythologie gréco-romaine. La tunique ne peut donc rien nous dire sur les croyances de ceux qui l'ont confectionnée — et peut-être encore moins sur celles de ses utilisateurs.

Mais si l'on admet que le motif de la victoire ailée tenant palme et couronne, répandu dans l'art copte, dérive du monnayage constantinien, on possède de ce fait un indice de datation pour la tunique de Douch, qui ne saurait donc être antérieure aux années 320-330. Peut-on préciser davantage?

Un autre critère de datation relève de la technique employée, c'est-à-dire la broderie à l'aiguille. La plupart des tissus brodés provenant d'Egypte témoignent d'une technique assez différente, qui se sert de fils de soie et a pour habitude de recouvrir entièrement le tissu servant de support; ces pièces sont généralement assez tardives (VI[e] siècle et au-delà). Les broderies effectuées avec des laines polychromes sur tissu de lin sont apparemment moins nombreuses, ou ont moins retenu l'attention. La plupart d'entre elles utilisent,

[1] Cf. *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne* de Cabrol et Leclercq, article *Anges*, p. 2120, fig. 644.

[2] Sutherland et Carson, *The Roman Imperial Coinage*, VII, *Constantine and Licinius* (313-337), by Bruun (Londres, 1966); cf. aussi Bellinger et Alkins Berlincourt, *Victory as a Cointype*, The Amer. Numism. Society (New York, 1962).

[3] Bellinger et Alkins Berlincourt, *o.c.*, pl. 13, 6.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme les broderies de soie, une technique de remplissage des figures décoratives, réalisée généralement au point de chaînette [1]; ce procédé, qui joue sur les nuances de couleurs et permet de beaux effets de relief, peut donner une impression de lourdeur et de surcharge décorative. Cependant, la technique qui consiste à cerner simplement les contours des figures et à ne remplir qu'un nombre limité de motifs, produisant ainsi une impression de légèreté et de variété, apparaît sur un tissu brodé conservé au Victoria and Albert Museum et qui proviendrait de la région de Damiette; Kendrick propose de le dater du IV^{e}-V^{e} siècle [2]. C'est certainement, à notre connaissance, le tissu le plus proche, du point de vue technique, de la tunique de Douch. On peut penser qu'il n'en est pas très éloigné dans le temps [3].

D'autre part, on remarquera que ce type de vêtement — tunique à manches longues, plastrons et *clavi* richement décorés — ne figure jamais sur les « portraits de momies », dont la chronologie s'étage entre le I^{er} siècle p.C. et la première moitié du IV^{e} siècle, et pas davantage sur les linceuls peints, où les vêtements que portent les défunts sont encore plus aisément reconnaissables [4]. En revanche, la tunique décorée du type de celle de Douch est devenue à la fin du IV^{e} siècle un vêtement largement diffusé, probablement dans tout l'Empire : en témoignent déjà les personnages qui figurent sur les mosaïques de Piazza Armerina [5], puis ceux qu'on rencontre sur les fresques d'Antinoé.

Enfin, il faut tenir compte — même si elle n'est pas encore établie avec certitude — de la chronologie du site de Douch. La tombe d'où provient la momie 81.20.21.4 ne peut nous fournir aucune information utile. Le mobilier funéraire retrouvé en abondance

[1] Quelques beaux exemplaires de cette technique ont été publiés par Apostolaki, *Ta Koptika hyphasmata tou en Athenais Mouseiou Kosmeticôn Technôn* (Athènes, 1932), p. 179, fig. 152, et par Thompson, *o.c.*, n° 8, pl. 5 et n° 11, a-c, pl. 8; cf. aussi l'article de Lamm cité *supra*, n. 6 p. 142.

[2] Kendrick, *o.c.*, I, n° 22, pl. 8-9; nous remercions vivement M. H. Rutschowscaya et D. Benazeth, conservateurs aux Antiquités coptes (Musée du Louvre) qui nous ont signalé l'existence de cette pièce.

[3] On ne doit pas s'étonner de trouver, d'une extrémité à l'autre de l'Egypte, des objets relevant des mêmes techniques artisanales; les techniques circulent, comme les biens. Douch, du fait de sa position de nœud de routes caravanières, était un centre d'échanges actifs avec le Soudan, la vallée du Nil, et même le Delta (on y a trouvé de la verrerie très probablement alexandrine).

[4] Cf. Parlasca, *Mumienporträts und verwandte Denkmäler;* sur la datation de certains portraits à l'époque constantinienne, voire au-delà, cf. p. 201. Le vêtement que porte un enfant sur un linceul peint du Louvre (AF 6486, provenant d'Antinoé), paraît cependant, avec son amorce de plastron et ses médaillons sur les épaules, annoncer la tunique copte.

[5] Cf. en particulier les acteurs des scènes de chasse; Pace, *I mosaici di Piazza Armerina.*

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

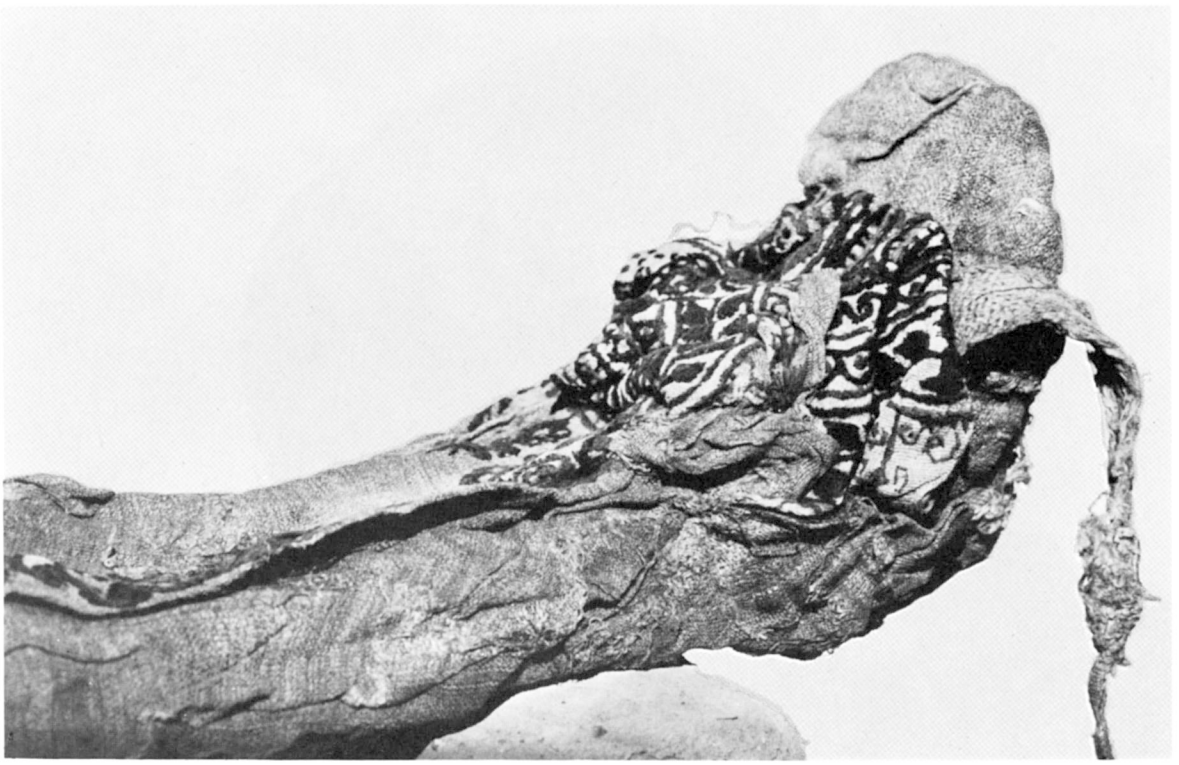
dans le principal caveau (caveau D) pourrait remonter au IIe siècle de notre ère; mais il est bien évident que la tombe a été réutilisée, comme c'est souvent le cas dans cette nécropole. Cependant, la documentation archéologique et textuelle paraît bien indiquer que le site a été abandonné peu après le début du Ve siècle.

Compte tenu de ces divers éléments, on peut donc proposer, pour la datation de la tunique, une date comprise entre le milieu du IVe et le début du Ve siècle p.C.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Les momies *in situ*.



B. — La tunique sur la momie.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

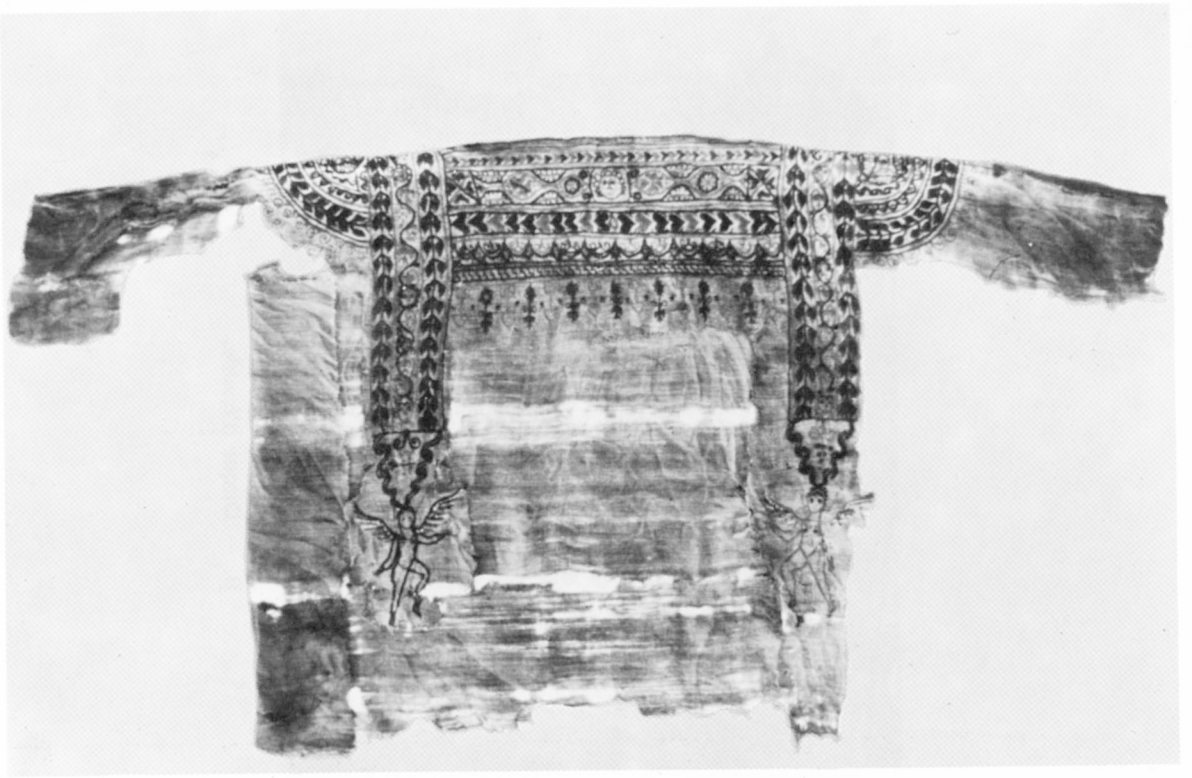


A. — La momie.



B. — Gros plan sur la tête de l'enfant montrant la perruque.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

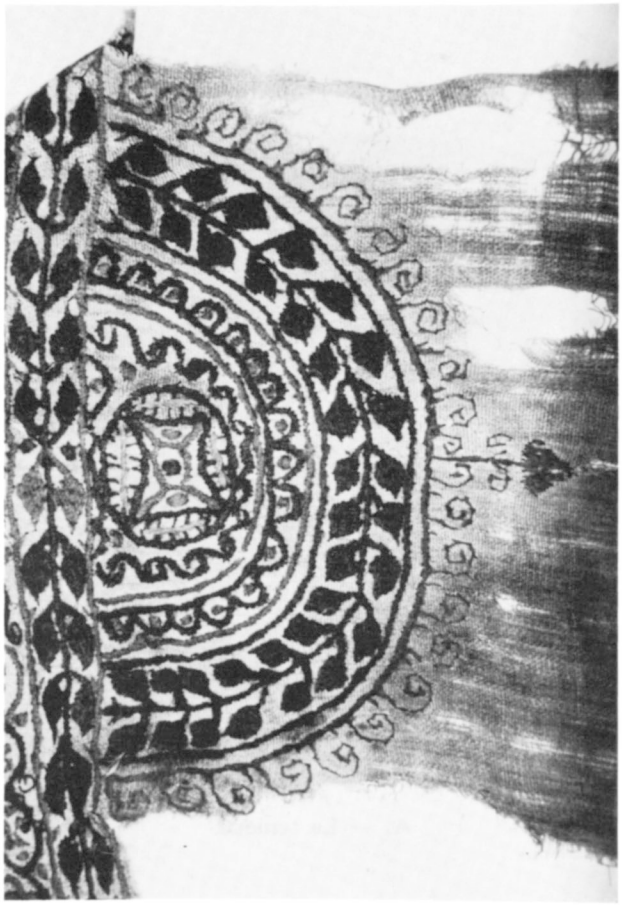


A. — La tunique.



B. — Le plastron.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



B. — Disque d'épaule.



A. — Bande latérale.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A



B



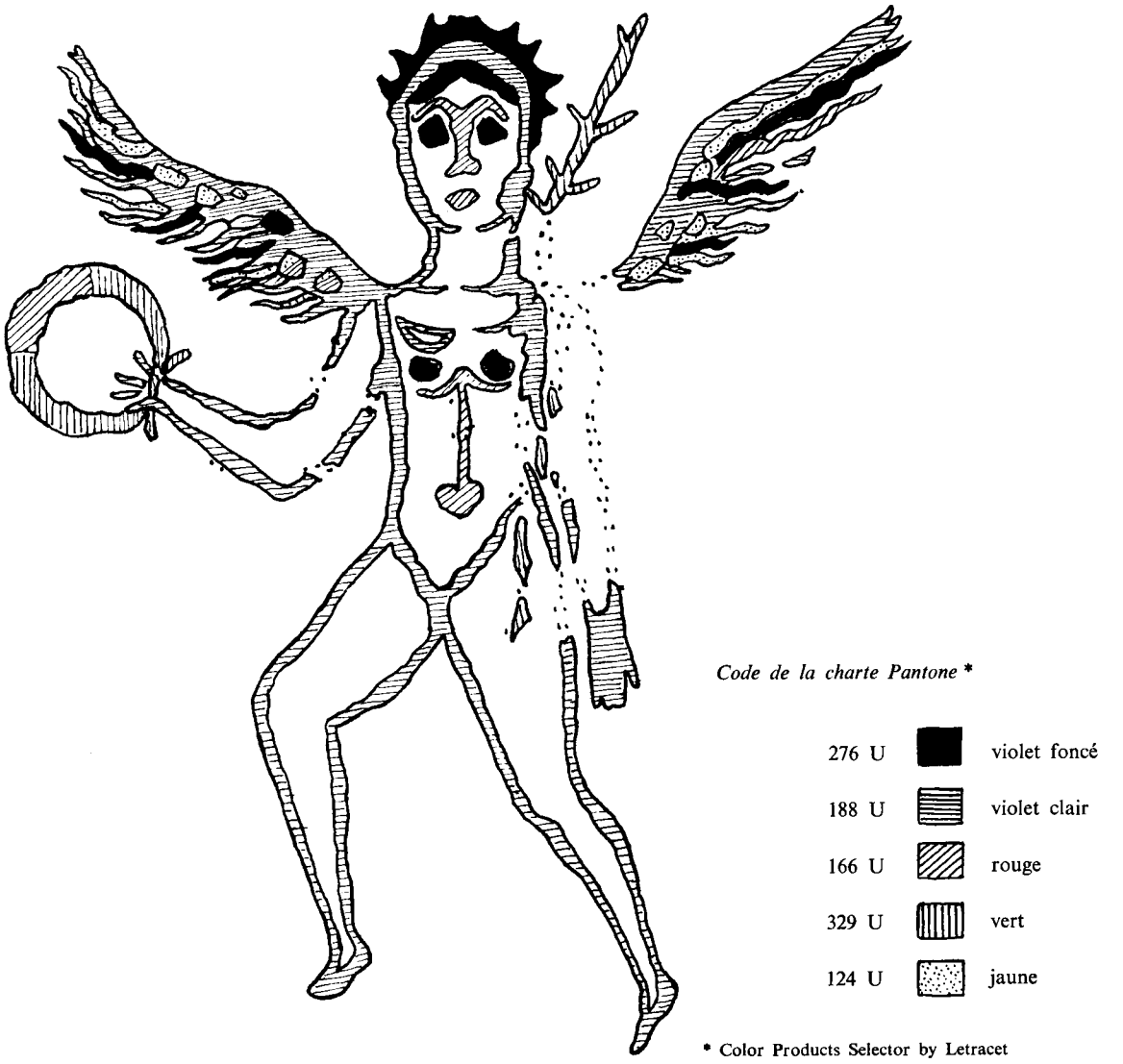
C



D

A-D. — Les figures ailées.

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Motif D (croquis indiquant les couleurs).

BIFAO 85 (1985), p. 133-148 Françoise Dunand, Roger Lichtenberg
Une tunique brodée de la nécropole de Douch [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net